

BROUARD Louis Léon

Etat-Civil :

Né le 21 septembre 1877 à Vicq sur Gartempe à L'Hérault.

Parents : **Jean BROUARD**, propriétaire et **Louise MERIOT**.

Marié avec **Marie Eugénie NONNET** le 16 juillet 1901 à Néons sur Creuse (36).

N'habite pas à Vicq en 1911.

Décédé le 5 novembre 1962 à Chaumussay (37).

Fratric :

Registre Matricule :

Louis Léon BROUARD est de la classe 1897 et porte le matricule 334 au bureau de recrutement du Blanc. Profession de domestique et résidant à Néons sur Creuse (36).

Détail des services et mutations diverses :

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1er Août 1914.

Dirigé sur le 66^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie.

Parti aux armées le 11 août 1914.

Nommé caporal le 1^{er} janvier 1917.

Mis en congé illimité le 25 janvier 1919.

Dépôt mobilisateur 68^{ème} Régiment d'Infanterie

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne du 6 août 1914 au 24 janvier 1919.

Aux armées : Du 11 août 1914 au 24 janvier 1919.

Le 19 mai 1917, le 3^{ème} bataillon du 66^{ème} R.I. refuse de monter en ligne.

Le général Duchêne prit une décision terrible de décimation : il fallait réagir sur le champ et avec la sévérité la plus impitoyable : Les hommes du 66^{ème} R.I. furent rassemblés. On leur lut l'ordre du général, des hommes furent choisis au hasard, ils furent fusillés quelques instants plus tard (Mutineries 1917, John Williams)

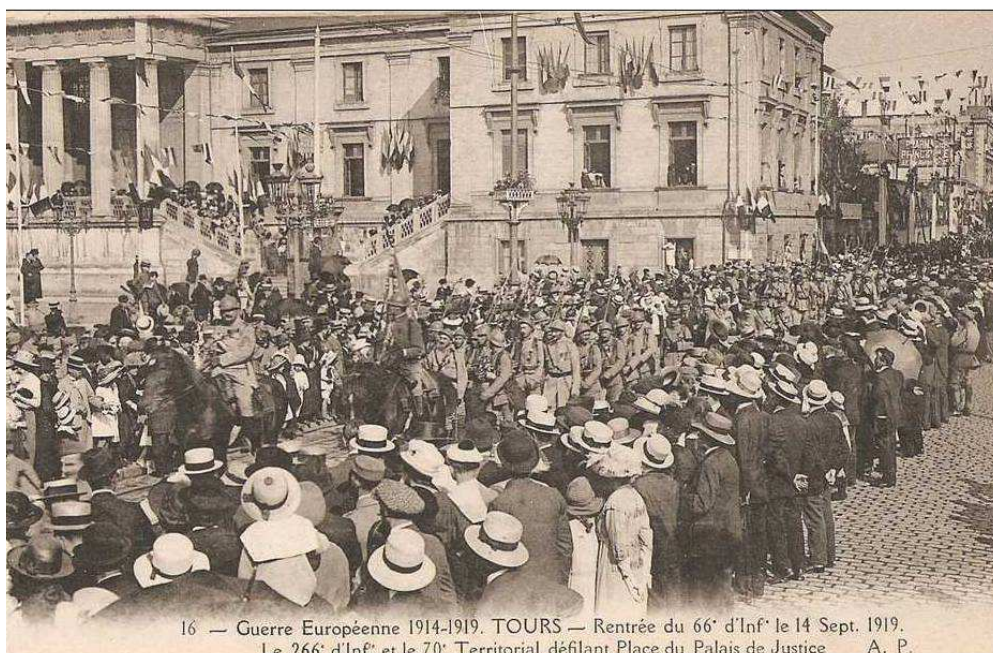
Une seconde étude de cette mutinerie faite par Guy Pédroncini (Les mutineries de 1917, éditions P.U.F., Page 108) montre qu'aucun des documents d'archives ne peut venir à l'appui de cette affirmation. Ce bataillon devait relever l'autre bataillon du 66^{ème} R.I, 86 hommes au total ne répondent pas à l'appel du 19 mai, ils se dispersent.

Ils finissent par être repris en main.

Les 22 et 24 mai, ce bataillon repart à l'attaque, « avec entrain ». 3 des 86 hommes sont tués.

Sur les 86 hommes restants, 2 sont mis hors de cause, 21 sont punis de prison avec sursis, 19 feront 60 jours de prison avec retard de 60 jours de permission. Un seul est traduit en conseil de guerre et sera, le 2 juin, condamné à 10 ans de travaux publics.

Il s'agit d'un incident qui s'explique surtout par le manque de permissions (les 2/3 des hommes n'en ont pas eu depuis 6 mois). Il semble que cette « décimation » ait fait partie des nombreux bruits qui coururent sur la répression des mutineries.



16 — Guerre Européenne 1914-1919. TOURS — Rentrée du 66^e d'Inf^e le 14 Sept. 1919.
Le 266^e d'Inf^e et le 70^e Territorial défilant Place du Palais de Justice A. P.